

Le directeur

Objet : inscriptions au lycée Gustave Eiffel de Marsy

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée professionnel Gustave Eiffel de Marsy.

En vue d'infos que les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 seront les de :

- Jeudi 26/06/2024 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Vendredi 26/06/2024 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Samedi 29/06/2024 de 09h00 à 12h00

Vous êtes invités à vous présenter accompagnés de l'élève et munis des pièces suivantes :

1. Pour tous les élèves

- 4 photos d'identité récentes et identiques (format standard français)
- Photocopie des deux bulletins de l'année scolaire 2023/2024
- CMR ou certificat de fin de cursus
- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo (NI, Passeport, titre de séjour, ...)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, acte d'imposition, ...)
- Une copie des attestations de la carte VAE de l'organisme émetteur et de l'élève
- Le carnet de santé et la photocopie des pages des vaccinations

2. Pour les élèves de nationalité française âgés de plus de 16 ans :

- Photocopie de l'attestation de rattachement ou de l'attestation de la Sécurité Sociale et (Royaume)

3. Pour les élèves demi-pensionnaires :

- Un RIB ou RCP avec code IBAN
- Un exemplaire de l'IME par élève à l'usage de l'équipe pédagogique du lycée
- Attestation de l'organisme national de lycée
- Attestation de rattachement scolaire 2024/2025 délivrée par le CAF

4. Facultatif :

- Adhésion à la Maison des Lycées (Maison d'un montant de 600 € à l'usage de la MLI)
- Adhésion à l'Association Sportive du lycée (Maison d'un montant de 200€ + 2 photos d'identité)

IMPORTANT :

Les familles dont les enfants bénéficient d'un AME, d'un PAJ ou de dispositifs VAE, sont priées de le signaler le jour de l'inscription à l'administrateur scolaire.

Bien cordialement,

Le directeur